



<http://cgtsocotec.free.fr>

01.44.76.17.31

PRENONS NOTRE AVENIR EN MAIN, NE LAISSONS PAS CE CHOIX A D'AUTRES

Le 26 mai 2015 au plus tard, dans un contexte social fortement dégradé au plan national, 3 800 salariés de SOCOTEC France éliront au suffrage universel leurs délégué-e-s du personnel et leurs représentant-e-s au comité d'entreprise.

Avec la Loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 qui a imposé un resserrement des délais de consultations du CE et du CHSCT, après l'échec des négociations sur le dialogue social en raison de l'entêtement du MEDEF sur sa proposition de fusionner les instances existantes en un conseil d'entreprise, et face au projet de loi « Macron » qui comporte un train de mesures régressives actuellement en discussion à l'assemblée telle que la dépénalisation de l'entrave au fonctionnement des IRP, le droit des instances représentatives du personnel - CE, CHSCT et DP - est en proie à une attaque sans précédent des pouvoirs publics et du patronat qui visent à limiter leurs pouvoirs d'agir.

La CGT s'est opposée avec force à l'ensemble de ces mesures dont les travailleurs sont les premières victimes. C'est pourquoi, dans ce contexte, voter CGT aux élections professionnelles à la SOCOTEC, c'est d'abord s'exprimer pour la sauvegarde de ces institutions représentatives.

Mais en matière de tensions sociales, la SOCOTEC France n'est pas en reste.

En témoigne le ton qui est donné par la direction après un deuxième LBO :

- Dénonciation des grilles des minima de salaires.
- Primes de participation en baisse d'environ 30 %.
- Disparition de l'intéressement.
- Disparition de la prime d'ancienneté.
- Conditions de travail en constante dégradation.

Une seule réponse pour inverser cette logique, le vote CGT. Pourquoi ?

- C'est d'abord, l'assurance d'élire des représentant-e-s du personnel qui ont pour seule ambition de défendre les intérêts matériels et moraux des salarié-e-s, toutes catégories confondues.
- C'est ensuite, la garantie de porter dans les instances représentatives du personnel les revendications des salarié-e-s et de créer toutes les conditions pour qu'ils pèsent davantage sur les choix de gestion de l'entreprise au bénéfice de tous.
- C'est enfin, la certitude de se doter de représentants formés, compétents, lucides et responsables qui agiront en permanence sur des thématiques comme l'organisation du travail, la santé et la sécurité.

La CGT Socotec a toujours su se faire entendre.

Ont été obtenus par la CGT Socotec sur la dernière période :

- l'annulation de la prise en charge de la taxe des véhicules de société (TVS) par les salariés.
- l'annulation de l'imposition par des « responsables » des 3 semaines de congés payés d'été.
- le recul de la direction quant à la fermeture et la suppression de sites.
- des améliorations sur certains points de sécurité (dotation EPI, vêtements de protections. prise en charge du nettoyage des tenues de travail, visites médicales,)
- la récupération des temps pour la journée de solidarité (1/2 heure à récupérer au mois de juin, et prorata temporis pour les temps partiels)
- le respect des modalités de désignation des membres du CHSCT conformément au code du travail.

L'action au quotidien des représentants du personnel CGT Socotec, c'est aussi :

- une présence sur le terrain, pour vous assister et vous défendre au quotidien lorsque des tensions naissent avec votre hiérarchie (problèmes sur des missions, entretiens disciplinaires, mal être au travail, ...)
- une présence au quotidien pour répondre à vos questions relatives à vos droits de salarié-e-s.
- le refus des prestations « Low Cost » avec incitation de prises de risques pour les collaborateurs notamment par les réductions des temps d'intervention.
- le refus du transfert des tâches de secrétariat vers les intervenant-e-s ce qui génère pour eux une charge de travail supplémentaire au détriment des emplois administratifs.

Voter CGT, c'est aussi agir collectivement pour :

- Appliquer la convention collective du bâtiment dans son ensemble y compris les minima salariaux et non une convention au rabais.
- Mieux rémunérer le travail au détriment de l'actionnariat.
- Préserver notre pouvoir d'achat.
- Améliorer nos conditions de travail.

VOTER C'EST GARDER LA MAITRISE DE NOTRE AVENIR.

NE PAS VOTER C'EST ABDIQUER.

